

La fontaine Subé de Reims

par Daniel Tant

Le centre de Reims possède depuis 1906 une fontaine monumentale riche en symboles mais où l'eau est absente.

Centre incontestable de la vie rémoise, la place d'Erlon est le lieu des rencontres diurnes et nocturnes. Au centre trône la fontaine Subé, monument imposant dont le rôle de fontaine a toujours été symbolique. Comme le précisait un point du règlement de son concours d'architecte : « le besoin de cette nouvelle fontaine ne se fait guère sentir, car la ville de Reims est alimentée par des sources dont le rendement est limité. Aussi les concurrents doivent-ils tenir compte de cette situation, se garder des grands effets d'eau et viser de préférence les effets décoratifs du monument lui-même ».

Ce projet de fontaine sans eau a été maintenu contre vents et marées, si l'on peut dire. En effet, lors du vote par la municipalité, un conseiller s'est opposé au projet, craignant que les jets n'arrosent les passants dans un rayon de quinze mètres. Pour clarifier la situation, M. Langlet lui assure que « la fontaine ne verserait d'eau qu'à titre d'indication... » Le monument a donc été conçu dès l'origine comme un ensemble statuaire.

Pour comprendre cette situation, nous devons remonter le temps. Auguste Subé, né à Reims le 12 septembre 1807, décède sans enfant à Saint-Germain-en-Laye le 17 juin 1899, après avoir fait fortune dans le négoce de tissus. Aussi laisse-t-il, par un acte testamentaire du 21 septembre 1893, une partie de sa fortune à sa ville de naissance, dont 200 000 francs pour l'érection d'une fontaine monumentale. Le 11 août 1900, Charles Arnould fait connaître ce legs au conseil municipal et nomme une commission.

Le 1^{er} juillet 1902, cette commission vote et décide d'ériger la fontaine au croisement de la place d'Erlon et de la rue Buirette. A cet emplacement s'élevait la statue de Drouet d'Erlon, aujourd'hui à l'angle du boulevard Henri Vasnier. Nous sommes donc en droit de nous demander pourquoi l'on a fait de telles dépenses

pour déplacer la statue d'un grand Rémois au profit d'un monument ne présentant aucun personnage local.

Le programme du concours précise que les concurrents peuvent choisir comme sujets, des faits tirés de l'histoire de Reims, des allégories sur des industries locales, une idée philosophique comme la glorification du travail ou une architecte-



La fontaine Subé avant la Grande Guerre. (Coll. particulière).